



15 février 2023

(23-1086)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: espagnol

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

COSTA RICA: DÉCRET EXÉCUTIF N° 34433 – RÈGLEMENT
D'APPLICATION DE LA LOI SUR LA BIODIVERSITÉ

Membre présentant la notification	COSTA RICA
--------------------------------------------------	-------------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Décret exécutif n° 34433 – Règlement d'application de la Loi sur la biodiversité
Objet	Brevets (y compris la protection des obtentions végétales)
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2023/IP/CRI/23_0744_00_s.pdf
Situation de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	Sans objet

Brève description du texte juridique notifié

Première notification du Décret exécutif n° 34433 régissant l'organisation administrative et technique concernant la gestion, la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, conformément à la Loi sur la biodiversité.

Le Décret exécutif n° 34781-MINAE du 16 juillet 2008 modifie l'article 17 du Décret exécutif n° 34433.

Le Décret exécutif n° 40043-MINAE du 31 août 2016 abroge l'article 3 b) du Décret exécutif n° 34433.

Le Décret exécutif n° 40054-MINAE du 19 octobre 2016 modifie les articles 20, 21, 22, 24, 31, 33 et 54 du Décret exécutif n° 34433.

Le Décret exécutif n° 40479-MINAE du 29 juin 2017 modifie les paragraphes VIII, IX et XI de l'article 21 et de l'article 31 du Décret exécutif n° 34433. En outre, il complète l'article 22 j) du Décret exécutif n° 34433.

Le Décret exécutif n° 40725-MINAE-MICITT-MCJ du 18 octobre 2017 modifie le titre du chapitre IV et les articles 74 et 75 du Décret exécutif n° 34433. Il abroge l'article 76 du Décret exécutif n° 34433.

Le Décret exécutif n° 40729-MINAE du 19 octobre 2017 modifie l'article 12 k) et l'article 17 du Décret exécutif n° 34433. Il abroge l'article 12 p) du Décret exécutif n° 34433.

Le Décret exécutif n° 42450-MINAE du 1^{er} juin 2020 modifie l'article 62 du Décret exécutif n° 34433.

Le Décret exécutif n° 42837-MINAE du 22 janvier 2021 modifie l'article 81 du Décret exécutif n° 34433.

Le Décret exécutif n° 42742-MINAE du 24 janvier 2021 complète l'article 70 j) du Décret exécutif n° 34433.

Il s'agit donc d'une version consolidée et modifiée du Décret exécutif n° 34433.

Langue(s) du texte juridique notifié	Espagnol
Entrée en vigueur	8 avril 2008
Autre date	Publication: 8 avril 2008

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	26 janvier 2023
Autres renseignements	Voir aussi: <i>Loi n° 7788 – Loi sur la biodiversité</i> (IP/N/1/CRI/17)
Organisme ou autorité responsable	Office national des semences Téléphone: +506 2223-5922 Courrier électronique: info@ofinase.go.cr

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révise.